



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

quatrième plan autisme

Question au Gouvernement n° 1839

Texte de la question

QUATRIÈME PLAN AUTISME

M. le président. La parole est à Mme Annaïg Le Meur.

Mme Annaïg Le Meur. Ma question s'adresse à Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées ; je souhaite y associer nos collègues Carole Grandjean et Nathalie Sarles, et je pense également aux membres du groupe d'études autisme.

Aujourd'hui, mardi 2 avril 2019, nous voulons mettre en avant la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Certains diraient qu'il s'agit d'une journée particulière lors de laquelle, chaque année, les chiffres habituels sont rappelés : 700 000 personnes atteintes d'autisme en France dont 100 000 enfants.

Je tiens à insister, en ces lieux, sur le fait que l'autisme est avant tout un combat du quotidien. Je pense particulièrement aux familles, qui s'occupent toute leur vie de leurs enfants. C'est à elles que je souhaite rendre hommage aujourd'hui. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. - M. Paul Christophe applaudit également.)*

Au-delà de la question du dépistage, essentielle, je rappellerai une réalité simple. Élever un enfant, c'est angoisser tous les jours pour son bien-être, sa santé, son avenir. C'est se battre pour lui apprendre les gestes élémentaires de la vie : s'alimenter, se laver ou s'habiller. C'est lutter pour lui permettre d'acquérir son autonomie pour le reste de sa vie : entrer à l'école, l'inscrire à un sport collectif ou lui permettre de suivre des études supérieures, tout simplement, plus tard se loger, trouver un emploi et, à terme, vieillir. Tout parent se pose ces questions mais peut-être plus fréquemment, plus fortement quand cet enfant est autiste.

« Sensibiliser » est un mot bien choisi pour prévenir l'ignorance. Permettre une prise en charge en tous lieux nécessite de mieux former les professionnels de l'éducation et de la santé. Nous ne devons plus cloisonner les personnes autistes en des lieux définis et être à l'écoute des parents. En ce jour, pouvez-vous, madame la secrétaire d'État, nous faire un point d'étape sur ce quatrième plan « Autisme » ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Oui, madame Le Meur, il est important de faire un point d'étape du plan « Autisme » car nous avons défini, le 6 avril dernier, cinq engagements dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme, assortis de 344 millions d'euros de crédits nouveaux ; cinq engagements sous-tendus par une conviction, mobiliser la science et la recherche, et par un objectif, faciliter le parcours de vie des personnes concernées pour, vous l'avez souligné, qu'il soit le plus

ordinaire possible.

Il s'agit en outre d'un engagement collectif du Gouvernement. Son action est en effet résolue en faveur du repérage et du diagnostic précoce des troubles neuro-développementaux dont l'autisme fait partie. Avec Agnès Buzin, nous investissons massivement : 90 millions d'euros, d'ici à 2022, seront consacrés à l'intervention, dès le premier âge, destinée à prévenir les sur-handicaps, avec un reste à charge zéro pour les familles.

J'ai échangé, aujourd'hui, au centre d'action médico-sociale précoce de Versailles, avec la maman d'un enfant accompagné à moins de deux ans dans une structure préfigurant celles que nous allons développer. C'était, à son arrivée, une petite fille mutique, dans sa bulle, qui s'est complètement transformée en quelques mois. Elle a pu faire sa rentrée en maternelle en septembre dernier – quelle victoire pour cette maman ! Nous devons donc rattraper notre retard en matière de scolarisation des enfants autistes. *(Mme la secrétaire d'État se tourne vers les députés du groupe LR.)* Oui, c'est la journée de sensibilisation à l'autisme, mesdames et messieurs les députés !

M. Maxime Minot. Mais nous n'avons rien dit !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État. Alors si vous pouviez vous intéresser à ce sujet, qui devrait tous nous réunir... *(Vives protestations sur les bancs du groupe LR. – Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)* C'est tout l'enjeu du déploiement de la politique de scolarisation. (La voix de Mme la secrétaire d'État est couverte par les protestations des députés du groupe LR.)

M. le président. S'il vous plaît, un peu de calme !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État. Une école inclusive... *(Mêmes mouvements.)* Vous devriez respecter les familles.

M. Maxime Minot. Vous avez pris le melon !

M. le président. Du calme, chers collègues !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État. Nous améliorons la scolarisation avec 180 maternelles, 40 unités de plus pour l'école élémentaire. *(Mêmes mouvements.)*

M. Fabien Di Filippo. Elle se croit où ?

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État. Nous améliorons la pertinence de la prise en charge pour les adultes atteints d'autisme. Ce sujet préoccupe vraiment l'ensemble des familles concernées. Nous avons encore beaucoup à faire. J'entends bien que les familles nous reprochent notre retard mais nous avons jeté des bases solides...

M. Fabien Di Filippo. N'importe quoi !

M. le président. Merci de conclure, madame la secrétaire d'État.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État. ...et nous l'avons fait ensemble, avec M. Fasquelle, normalement très impliqué... Donc nous devons... *(M. le président coupe le micro de Mme la secrétaire d'État alors que les députés du groupe LR continuent de protester.)*

M. Fabien Di Filippo. Quand elle saura parler sans fiches, elle pourra donner des leçons !

Données clés

Auteur : [Mme Annaïg Le Meur](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1839

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 avril 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 avril 2019](#)